



Instructions pour les demandes de financement

adaptées aux portefeuilles ciblés et
adaptées à la transition

Période d'allocation 2023-2025

Les présentes instructions visent à aider les candidats à remplir le formulaire de demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés¹ et adaptée à la transition. Tous les groupes participant à l'élaboration d'une demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés ou adaptée à la transition pour la période d'allocation 2023-2025 doivent prendre connaissance des présentes instructions.

Table des matières

Introduction	2
Changements importants au formulaire de demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés pour la période d'allocation 2023-2025	4
Dépôt d'une demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés	6
Remplir le formulaire de demande de financement	7
Section 1. Demande de financement et justification	10
Section 2. Maximiser l'impact	15
Section 3. Mise en œuvre	23
Annexe 1 : Transition en vue de s'affranchir du financement du Fonds mondial	26
Annexe 2 : Liste de vérification des documents à envoyer	28

¹ Les pays qui reçoivent un financement de transition ou qui utilisent le plan de travail de transition comme fondement de leur demande de financement doivent remplir la demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés ainsi que l'annexe 1 conçue pour mettre en évidence les renseignements de transition afin de faciliter la tâche du CTEP.

Introduction

Utilisation de la demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés

Les candidats recevront une lettre d'allocation indiquant le montant alloué et spécifiant s'ils doivent remplir une demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés.

La demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés est la démarche standard pour les pays de la catégorie des portefeuilles ciblés.² Il s'agit également de la démarche standard pour les pays qui reçoivent un financement de transition ou qui utilisent le plan de travail de transition comme fondement de la demande. Dans de telles situations, les candidats doivent remplir la demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés et l'annexe 1.

Élaboration de la demande de financement

Après la réception de la lettre d'allocation, les candidats reçoivent, de la part de leur équipe de pays du Fonds mondial, un formulaire qui n'est pas prérempli et des annexes. L'annexe 2 comprend une liste de vérification des documents à inclure à la demande.

Le Fonds mondial exige que la demande de financement soit élaborée de façon inclusive. Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025](#)³ pour prendre connaissance des attentes et des recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Comme mentionné dans les [notes d'information](#),⁴ les interventions proposées doivent répondre aux besoins de la communauté, être appuyées par des données ventilées à jour et harmonisées aux orientations techniques, en plus de s'attaquer aux obstacles liés à l'équité, aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services. L'information fournie dans le formulaire de demande doit être orientée par les plans stratégiques nationaux, les stratégies du secteur de la santé, les stratégies de financement du secteur de la santé, les examens des programmes, les évaluations, les directives techniques nationales et autres documents nationaux pertinents et être alignée sur la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#).⁵

Demandes de financement conjointes et intégrées

Le Fonds mondial utilise le terme « composante » pour faire référence aux investissements pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ou pour les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) dans une demande de financement ou une subvention. Par exemple, une demande de financement peut inclure des composantes VIH, tuberculose et SRPS, ce qui signifie qu'elle contient des modules pour chacun de ces trois domaines d'investissement.

L'expression « demande de financement conjointe » désigne une demande de financement qui inclut au moins deux composantes. L'expression « demande de financement intégrée » désigne une demande de financement qui inclut toutes les composantes de maladie admissibles et la composante SRPS. Pour les portefeuilles ciblés, les demandes de financement conjointes prévoyant un seul bénéficiaire principal sont particulièrement pertinentes, au vu de l'ampleur des sommes allouées. Le Fonds mondial peut demander aux candidats de déposer une demande de financement conjointe ou intégrée. Cette procédure

² Les principes de différenciation et la classification actuelle des portefeuilles sont accessibles dans le [Manuel des politiques opérationnelles \(Operational Policy Manual\)](#) (en anglais) - https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf

³ Formation en ligne Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025 (inscription sur [iLearn](#) obligatoire : <https://www.theglobalfund.org/fr/ilearn/>) - <https://theglobalfund.csod.com/DeepLink/ProcessRedirect.aspx?module=IoRegisterAndLaunch&Io=e92ab83a-37b8-405d-9b4c-64684a7e4013> <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

⁴ Notes d'information - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

⁵ Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028 : https://www.theglobalfund.org/media/11613/strategy_globalfund2023-2028_narrative_fr.pdf

permettra de garantir l'intégration des programmes et de renforcer l'impact des investissements dans les portefeuilles ciblés, en plus d'améliorer la coordination de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Toutes les parties prenantes pertinentes devraient participer à l'élaboration de la demande de financement conjointe ou intégrée à toutes les étapes du processus (y compris le dialogue au niveau du pays). La programmation intégrée doit viser à mieux cibler les ressources et à harmoniser les efforts déployés pour accroître l'efficacité, l'efficience, la qualité et la pérennité des programmes.

Assouplissements pour les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles

Tous les pays ont été touchés par la pandémie de COVID-19, et de nombreux pays doivent encore faire face à des urgences et des problèmes multiples qui touchent leurs systèmes communautaires et de santé. Toutefois, certains pays présentent des fragilités⁶ et défis opérationnels supplémentaires dont il faut tenir compte.⁷ Les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles peuvent bénéficier d'assouplissements dans le processus de demande de financement.⁸

Examen de la demande de financement

Une fois déposés, les documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial (comme indiqué à l'annexe 2) étayeront l'examen préliminaire visant à s'assurer que toutes les exigences de la demande sont respectées et à établir les données de référence pour de futures périodes d'allocation. Les demandes de financement sont ensuite examinées par le Comité technique d'examen des propositions (CTEP), qui se base sur ses [critères d'examen](#)⁹ publiés pour évaluer la qualité technique, la cohérence avec la [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#), le potentiel d'impact et la pérennité potentielle de la demande de financement. Le CTEP tient aussi compte de tout progrès effectué par rapport aux enjeux soulevés dans les formulaires d'examen de la demande de financement et de recommandation, particulièrement ceux visant la période d'allocation 2020-2022.

Les candidats sont encouragés à prendre connaissance du [Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions](#)¹⁰ et à s'inspirer des leçons tirées, qui peuvent être appliquées aux programmes nationaux et contribuer à l'élaboration de demandes de financement fructueuses. Les candidats devraient aussi prendre connaissance des anciens formulaires d'examen de la demande de financement et de recommandation du CTEP de leur pays afin de démontrer que des progrès ont été faits quant aux enjeux ciblés par le passé.

En savoir plus

Le [Manuel du candidat](#)¹¹ offre plus d'information sur le cycle de financement du Fonds mondial ainsi que des recommandations de matériel de formation sur l'élaboration de demandes de financement.

Pour toute question, veuillez écrire à acesstofunding@theglobalfund.org.

⁶ Le terme « fragilité » s'aligne sur la terminologie utilisée par d'autres partenaires de développement, tels que l'[OMS](#), [Gavi](#), la [Banque mondiale](#) et l'[OCDE](#).

⁷ La note de politique relative aux contextes d'intervention difficiles est en cours de révision. En mars 2022, la liste des pays aux contextes d'intervention difficiles admissibles à l'aide financière pour la période d'allocation 2023-2025 comprenait l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Burundi, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, l'Irak, le Liban, le Libéria, le Mali, le Myanmar, le Nicaragua, le Niger, le Nigeria, le Pakistan, la Palestine, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République populaire démocratique de Corée, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie, le Tchad, l'Ukraine, le Venezuela et le Yémen.

⁸ Comme indiqué dans la [Politique relative aux contextes d'intervention difficiles](#) - https://www.theglobalfund.org/media/8164/bm35_03-challengingoperatingenvironments_policy_fr.pdf

⁹ Mandat du Comité technique d'examen des propositions - Critères d'examen - https://www.theglobalfund.org/media/5319/trp_technicalreviewpanel_tor_fr.pdf

¹⁰ Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions - https://www.theglobalfund.org/media/12229/trp_2020-2022observations_report_fr.pdf

¹¹ Manuel du candidat - https://www.theglobalfund.org/media/5651/fundingmodel_applicanthandbook_guide_fr.pdf

Changements importants au formulaire de demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés pour la période d'allocation 2023-2025

Les candidats qui ont rempli une demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés par le passé reconnaîtront le formulaire pour la période d'allocation 2023-2025. Cette section décrit les changements qui visent une harmonisation avec les attentes de la nouvelle [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#). Les candidats sont encouragés à consulter le [Manuel du candidat](#) et les autres documents d'orientation du candidat pour en savoir plus sur ces éléments importants.

Participation et leadership des communautés les plus touchées

Le Fonds mondial reconnaît qu'une forte participation communautaire mène à des investissements équitables et durables, sensibles à l'âge et au genre, et fondés sur les données probantes et les droits humains. Afin d'encourager une dynamique où les communautés sont au cœur des programmes, les attentes quant à la participation et au leadership communautaires pendant l'élaboration des demandes de financement ont été précisées ; et sont reflétées dans deux nouvelles annexes qui doivent donc être jointes aux demandes :

- L'annexe sur les priorités des communautés et de la société civile pour les demandes de financement présentera les besoins ciblés au cours de l'élaboration de la demande ; pour chaque besoin, il faudra préciser s'il s'agit d'une priorité à inclure dans la demande de financement pour la somme allouée ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.
- L'annexe Description du dialogue au niveau du pays décrira la structure de la participation et la participation elle-même au dialogue au niveau du pays mené pour étayer l'élaboration de la demande de financement.

Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays](#) pour connaître les attentes et les recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Investissement dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé

Les candidats doivent étudier la façon dont les investissements dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) vont au-delà des programmes de lutte contre les maladies et visent à harmoniser et à consolider des systèmes communautaires et de santé plus étendus.

Les candidats sont invités à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#),¹² qui définit les « approches critiques » concernant les systèmes de laboratoire, de ressources humaines pour la santé et de gestion des produits de santé.

Le [Manuel du candidat](#) propose des recommandations relatives aux échéances des analyses et décisions permettant d'optimiser l'efficacité et la fluidité du dialogue au niveau du pays.

Préparation aux pandémies

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé et les programmes de lutte contre les maladies partout dans le monde mettent en évidence l'importance de la préparation aux éventuelles pandémies en parallèle à la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Les candidats doivent en tenir compte dans la période d'allocation 2023-2025 et présenter les étapes de cette préparation.

¹² Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé - https://www.theglobalfund.org/media/8831/core_resilientsustainablehealth_infonote_fr.pdf

Dans bien des cas, les investissements relatifs à la préparation aux pandémies s'inscriront dans les modules et interventions SRPS priorités pour l'allocation de fonds ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée. Ces modules comprennent les laboratoires, les ressources humaines pour la santé, la surveillance ainsi que l'oxygène thérapeutique et les soins respiratoires. Lorsqu'il y a lieu, les interventions et activités spécifiques de ces modules devraient délibérément s'aligner sur le Règlement sanitaire international et en renforcer les capacités, conformément aux évaluations externes conjointes et plans d'action nationaux en matière de sécurité sanitaire ou par la mise en œuvre d'autres plans de préparation aux pandémies (notamment l'influenza) aux niveaux national et local.

Dans tous les cas, les candidats sont encouragés à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#) pour en savoir plus sur la préparation aux éventuelles pandémies.

Compléter les tableaux de données essentielles

Les tableaux de données essentielles comprennent maintenant des champs et onglets supplémentaires que les candidats doivent remplir.

Une partie des tableaux est toujours préremplie par le Secrétariat du Fonds mondial à l'aide des ensembles de données publiques disponibles et de l'information envoyée au Fonds mondial dans le cadre des subventions existantes. Il est toujours demandé aux candidats de passer en revue ces données et de corriger toute information qui diffère des données d'analyse présentées dans la demande de financement. Les candidats doivent aussi remplir tous les tableaux de données qui n'ont pas été préremplis par le Secrétariat.

Les candidats sont encouragés à examiner et à remplir les tableaux de données essentielles avant de remplir le formulaire de demande en fournissant les données pertinentes sans oublier d'indiquer leur source. Lorsque les tableaux de données essentielles sont révisés et remplis, les candidats sont encouragés à se reporter à ces données en remplissant le formulaire de demande pour assurer l'uniformité des données fournies.

Afin d'assurer que les programmes sont en voie de satisfaire aux **éléments essentiels du programme**, les candidats doivent indiquer, dans les tableaux des données essentielles pour le VIH et la tuberculose, l'avancement de leurs interventions et démarches fondées sur des données probantes. Le Comité technique d'examen des propositions tiendra compte, dans son examen de la candidature, du degré de réalisation des éléments essentiels du programme.

Démonstration du rapport coût-efficacité

Le Fonds mondial s'attend à ce que toutes les demandes de financement démontrent un bon rapport coût-efficacité à travers les cinq dimensions (économie, efficacité, efficience, équité et viabilité), selon la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#).¹³

Il n'y a pas de question spécifique sur le rapport coût-efficacité ; les candidats sont encouragés à démontrer les cinq dimensions dans leurs réponses tout au long du formulaire.

Intensification des programmes complets visant à éliminer les obstacles liés aux droits humains et au genre

Dans sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial s'est engagé à intensifier les démarches et les programmes complets visant à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre dans l'ensemble du portefeuille. Au cours de la période d'allocation 2023-2025, les candidats doivent fournir une analyse des obstacles et des efforts pour les lever, et se reporter à cette analyse lors de l'ajout de programmes exhaustifs mis à l'échelle dans leur demande. Le CTEP évaluera si les programmes de

¹³ Note d'information technique sur l'optimisation des ressources - https://www.theglobalfund.org/media/9351/core_valueformoney_technicalbrief_fr.pdf

réduction des obstacles liés aux droits humains et au genre sont réellement complets et si leur portée permet de produire des résultats.

Renforcement des ressources nationales pour soutenir les systèmes de santé et la lutte contre les trois maladies

Les ressources nationales sont essentielles à l'atteinte et au maintien de résultats programmatiques (notamment pour les SRPS) et sont un facteur déterminant dans l'amélioration du rapport coût-efficacité. Les subventions du Fonds mondial ont un effet catalyseur et doivent compléter les priorités nationales pour les SRPS et la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Afin de démontrer que le financement national est priorisé dans les demandes de financement, les candidats doivent fournir de l'information sur les engagements de cofinancement, une analyse des efforts pour augmenter le financement du secteur de la santé, et une description détaillée des investissements nationaux, appuyée par des données et leurs sources.

Protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels

La protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels nécessite la mobilisation et le soutien des partenaires du Fonds mondial, y compris les pays qui mettent en œuvre les programmes et leurs partenaires.

Pour la période d'allocation 2023-2025, tous les candidats sont encouragés, lors de la conception du programme, à cibler les risques liés à l'exploitation, à la violence, aux atteintes et au harcèlement sexuels et à proposer des mesures d'atténuation pour chacun d'eux. Le recours à l'outil d'évaluation des risques liés à l'exploitation, à la violence, aux atteintes et au harcèlement sexuels est facultatif.

Dépôt d'une demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés

Recommandations quant au nombre de pages

Les candidats sont encouragés à fournir des réponses complètes et concises aux questions, en évitant la redondance. Ils sont également invités à utiliser des représentations visuelles, comme des graphiques ou des tableaux, pour illustrer les informations, les tendances ou les démarches importantes.

On recommande notamment le nombre de pages nécessaires pour une réponse complète et concise. Le nombre exact de pages peut varier selon le contexte du pays, mais le Comité technique d'examen des propositions demande à tous les candidats de mesurer la longueur de leurs réponses.

Documents complémentaires

Les candidats devraient mettre en référence uniquement les documents qui justifient la demande de financement ou qui sont nécessaires à la liste des éléments essentiels aux composantes, comme indiqué dans les notes d'information respectives.

Tous les documents en référence dans la demande de financement doivent être inclus dans la liste des abréviations et des annexes et joints à la demande. Seuls les documents explicitement cités dans le formulaire de demande doivent être joints.

Traduction de documents

Le Fonds mondial accepte les demandes rédigées en anglais, en français ou en espagnol. La langue de travail du Secrétariat et du CTEP est l'anglais.

Le Fonds mondial ne traduira que la partie narrative et les documents principaux du dossier de candidature déposé en français ou en espagnol. Des pièces supplémentaires peuvent être jointes dans la langue

d'origine des documents, mais le Fonds mondial assure uniquement la traduction de sections spécifiques, dans les limites du raisonnable.

Étant donné que le Secrétariat ne peut pas assurer la traduction de tous les documents supplémentaires, les candidats sont encouragés à traduire et à transmettre en anglais les pièces jointes les plus importantes, dans la mesure du possible. Pour toute question relative aux traductions, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Demandes complètes

Les détails sur les documents à joindre à la demande de financement sont présentés à l'annexe 2. Le CTEP n'examinera que les dossiers de candidature complets.

Calendrier de dépôt de candidatures

Les candidats sont encouragés à déposer leur demande de financement pour une composante donnée bien avant la fin de la période de mise en œuvre, idéalement environ neuf mois avant la fin de la subvention actuelle pour cette composante. Pour la prochaine période d'allocation (2023-2025), toutes les subventions devront être approuvées par le Conseil d'administration avant la fin 2025. Consulter le [Manuel du candidat](#) pour en savoir plus sur le calendrier de dépôt des candidatures.

Dépôt de la candidature

La candidature complète doit être téléversée dans la page Web du Fonds mondial dédiée à la demande de financement spécifique. Le lien vers ce site sera communiqué au référent de l'instance de coordination nationale par l'équipe de pays. Le dossier complet de candidature doit être envoyé avant la date limite de la [période de présentation des demandes](#).

Transparence et confidentialité

Les demandes de financement peuvent être publiées par le Fonds mondial, conformément à la [Politique du Fonds mondial sur les documents](#).¹⁴ Les documents publiés peuvent inclure le formulaire de demande de financement, les annexes (y compris le tableau du paysage de financement) et d'autres documents cités dans la demande.

Les données personnelles obtenues par le Fonds mondial au moyen des documents de la demande de financement et des processus du Département de l'Accès au financement sont traitées conformément aux déclarations sur la confidentialité (en anglais), en particulier la [déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial](#).¹⁵

Remplir le formulaire de demande de financement

Pour remplir leur demande de financement, les candidats peuvent s'appuyer sur les ressources suivantes :

- Lettre d'allocation (communiquée à compter de décembre 2022)
- [Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#)
- [Manuel du candidat](#)
- Notes d'information du Fonds mondial : [VIH](#) ; ¹⁶[Tuberculose](#) ; ¹⁷[Paludisme](#) ; ¹⁸[Mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé](#)

¹⁴ Politique du Fonds mondial sur les documents (en anglais) - https://www.theglobalfund.org/media/5715/core_documents_policy_en.pdf

¹⁵ Déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial (en anglais) - <https://www.theglobalfund.org/en/legal/privacy-statement/>

¹⁶ Note d'information sur le VIH - https://www.theglobalfund.org/media/8828/core_hiv_infonote_fr.pdf

¹⁷ Note d'information sur la tuberculose - https://www.theglobalfund.org/media/8812/core_tuberculosis_infonote_fr.pdf

¹⁸ Note d'information sur le paludisme - https://www.theglobalfund.org/media/8872/core_malaria_infonote_fr.pdf

- [Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial](#)¹⁹
- [Notes d'information techniques du Fonds mondial](#)²⁰
- [Directives pour l'établissement des budgets des subventions](#)²¹
- [Critères d'examen par le Comité technique d'examen des propositions](#)
- [Rapport d'observation du Comité technique d'examen des propositions pour la période d'allocation 2020-2022](#)
- [Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement](#)²²

En rédigeant leurs réponses, les candidats doivent se reporter aux tableaux de données essentielles révisés et remplis pour s'assurer de la cohérence des données dans l'ensemble de la demande de financement.

Les réponses à toutes les questions doivent être brèves et axées sur les données nécessaires à l'[examen](#) de la demande en fonction des contextes relatifs à l'épidémiologie, au genre, aux droits humains, au financement et à la riposte nationale. Les réponses doivent être spécifiques au pays.

Réponses aux questions

Le format des présentes instructions a changé depuis la dernière période d'allocation. Le guide suivant permet de vérifier que les réponses aux questions du formulaire sont complètes.

Question 1.1A : Pour chaque module, fournir des renseignements sur le financement sollicité auprès du Fonds mondial, le cas échéant, en traitant uniquement des domaines d'intervention énoncés dans la lettre d'allocation ou convenus autrement avec le Fonds mondial.

Les questions sont communiquées telles qu'elles apparaissent dans le formulaire de demande de financement. Une réponse complète couvre tous les points pertinents présentés dans ces instructions.

En répondant à cette question, le candidat doit tenir compte non seulement de la façon dont la demande de financement permet de surmonter ces difficultés, mais aussi de la façon dont les réformes de financement de la santé et autres projets prévus par le pays corrigent ces problèmes.

Chaque question inclut un texte d'introduction unique qui précise le contexte, notamment les analyses ou les références à considérer pour tous les points de la question qui suit.

Élément	Détails
○ Décrire comment les interventions choisies satisfont aux exigences de centrage de la demande communiquées dans la lettre d'allocation.	○ Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement ²⁵ pour obtenir la description des exigences de centrage de la demande.

La demande de financement est considérée comme complète seulement si chaque réponse comporte tous les points pertinents.

La colonne « détails » présente de l'information supplémentaire sur le point en question. Dans certains cas, il peut s'agir de références pour aider le candidat à répondre. Dans d'autres cas, ce peut être un

¹⁹ Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial -

https://www.theglobalfund.org/media/8967/fundingmodel_modularframework_handbook_fr.pdf

²⁰ Notes d'information techniques - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

²¹ Directives pour l'établissement des budgets des subventions -

https://www.theglobalfund.org/media/9519/core_budgetingglobalfundgrants_guideline_fr.pdf

²² Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement (en anglais) -

https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf

rappel pour s'assurer que les réponses et les données sont cohérentes avec les différents documents de la candidature. Par ailleurs :

- Des verbes tels que **fournir, indiquer, énumérer ou décrire** signifient que des éléments précis sont attendus dans une réponse complète.
- Une expression comme « **prendre en compte** » indique que les candidats doivent évaluer des éléments donnés afin de déterminer s'ils s'appliquent au contexte du programme ou du pays. Les candidats ne sont pas tenus de fournir une réponse explicite pour chaque domaine à prendre en compte.

Certaines questions n'exigent une réponse que si la demande de financement répond à certaines conditions. Par exemple, une expression comme « **pour les demandes de financement comportant des modules sur le paludisme** » indique que la question n'exige une réponse que si les candidats demandent du financement pour des modules sur le paludisme. Ainsi, il n'est pas nécessaire de répondre à cette question si la demande de financement ne comporte aucun module sur le paludisme.

Les candidats peuvent présenter leurs réponses sous forme de tableaux s'ils contribuent à la concision de la réponse.

Informations de base

Ces données sont utilisées à des fins informatives :

Section	Information requise
Pays	Pays émetteur de la demande de financement (ou liste de pays en cas de demande multipays). Si le candidat n'est pas une instance de coordination nationale, préciser son nom après l'avoir confirmé avec l'équipe de pays.
Composante(s)	Composante(s) de la demande de financement (chaque composante peut inclure des modules pour des systèmes résistants et pérennes pour la santé).
Date(s) de début prévu de la ou des subventions	Date(s) de début prévu du versement de la ou des subventions.
Date(s) de fin prévue de la ou des subventions	Date(s) de fin prévue du versement de la ou des subventions.
Réциpiendaires principaux	Entités désignées par le candidat pour mettre le(s) programme(s) en œuvre.
Devise	Devise applicable conformément à la lettre d'allocation ; préciser euro ou dollar US.
Domaines d'intervention visés par cette demande de financement	Indiquer ici les domaines d'intervention énoncés dans la lettre d'allocation ou autrement convenus avec le Fonds mondial.
Montant de la demande de financement dans les limites de l'allocation	Montant sollicité dans les limites de l'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature et être conforme à la répartition entre les composantes du programme déposée par le candidat et confirmée par le Fonds mondial.
Montant de la demande hiérarchisée	Montant sollicité dans la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée.

de financement au-delà de la somme allouée	Le montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.
Montant de la demande de fonds de contrepartie (le cas échéant)	Montant demandé dans la demande de fonds de contrepartie (si admissible), comme indiqué dans la lettre d'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.

Section 1. Demande de financement et justification

Dans cette section, les candidats doivent résumer par module les interventions pour lesquelles ils demandent un financement, justifier leur choix d'interventions, présenter les améliorations aux programmes depuis la dernière demande de financement et démontrer comment les programmes répondent à certaines exigences.

Si possible, le candidat doit se reporter aux documents existants, tels que les documents sur la stratégie nationale, les évaluations ou les examens du programme.

Demande hiérarchisée

Question 1.1A : Pour chaque module, fournir des renseignements sur le financement sollicité auprès du Fonds mondial, le cas échéant, en traitant uniquement des domaines d'intervention énoncés dans la lettre d'allocation ou convenus autrement avec le Fonds mondial.

Longueur recommandée : 1 page par module

Les investissements à financer en priorité doivent s'aligner sur les principaux domaines d'intervention définis et doivent :

- être fondés sur des données probantes et être alignés sur les orientations normatives, le contexte épidémiologique et les enseignements tirés de la période de mise en œuvre actuelle, et viser à optimiser l'impact des projets de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- être axés sur le développement de SRPS, conformément à l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS ;
- cibler des programmes fondés sur des données probantes destinés aux populations clés ou vulnérables ;
- contribuer à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre ;
- faire appel à des stratégies qui font progresser l'égalité des genres ;
- atteindre les populations les plus marginalisées au moyen d'approches fondées sur l'équité ;
- s'attaquer aux lacunes majeures afin de renforcer la pérennité de la lutte nationale contre les maladies, y compris les interventions financées par le Fonds mondial ;
- aborder la notion de rapport coût-efficacité ;
- être conformes aux exigences de la demande.²³

Les candidats sont priés de remplir le tableau comme suit :

Colonne	Éléments à renseigner
Module #<Numéro> et <Nom>	Numéroter chaque module par ordre de priorité. Indiquer le nom du module faisant l'objet de la demande de financement, comme décrit dans le cadre de performance. Chaque module doit avoir un tableau distinct.

²³ [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)

Intervention(s)	Indiquer les interventions spécifiques dans le module pour lesquelles un financement est demandé au Fonds mondial, comme décrit dans le cadre de performance.
Populations, zones géographiques et/ou obstacles visés	<p>Énumérer les populations et/ou obstacles (le cas échéant) visés par ces interventions.</p> <p>Les populations devraient inclure les populations prioritaires visées par les interventions, y compris les populations clés et vulnérables pertinentes, et la population générale, si cette information est pertinente pour les interventions.</p> <p>Les zones géographiques devraient inclure les zones et emplacements géographiques visés par les interventions, où la charge de morbidité, l'intensité de la transmission ou le risque de transmission sont plus élevés, ou qui abritent des populations difficiles d'accès. Préciser la saisonnalité, le cas échéant.</p> <p>Les obstacles devraient inclure les obstacles liés au genre et aux droits humains et les autres inégalités en matière d'accès aux services de santé visés par les interventions.</p> <p>Indiquer chaque combinaison de population, zone géographique ou obstacle dans une puce distincte (un paragraphe distinct).</p> <p>Indiquer dans une puce distincte (un paragraphe distinct) les intersections de populations, le cas échéant (p. ex. les travailleurs du sexe qui consomment des drogues injectables).</p>
Montant sollicité	Indiquer le coût du module dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). Les candidats doivent s'assurer que les montants correspondent au document type du budget et que le montant total est égal au montant total de l'allocation inscrit sur la page de couverture de la présente demande de financement.
Résultats attendus	Énumérer les effets des interventions sur les populations, et/ou les principaux obstacles, et/ou les systèmes communautaires et de santé.

Si la demande inclut en partie une modalité de paiement en fonction des résultats, utiliser le tableau Paiement en fonction des résultats pour compléter le tableau principal des priorités. Si la demande utilise en totalité une modalité de paiement en fonction des résultats, supprimer le tableau ci-dessus et répondre « Demande de paiement en fonction des résultats uniquement ».

Question 1.1B : Si vous utilisez une modalité de paiement en fonction des résultats pour solliciter un financement du Fonds mondial, fournir des renseignements sur les indicateurs de performance ou jalons, les objectifs et les montants proposés. Préciser comment l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués seront garanties.

Longueur recommandée : 1 page

Le paiement en fonction des résultats est une modalité selon laquelle le Fonds mondial verse des fonds après vérification de l'atteinte des résultats. Cette approche permet une utilisation flexible de la subvention selon des paramètres convenus et n'est pas fondée sur le suivi et la gestion d'intrants.

En répondant à cette question, les candidats doivent tenir compte uniquement du Paiement en fonction des résultats à l'échelle du programme. Toute proposition de versements incitatifs (au niveau des établissements, des fournisseurs ou des individus) doit être présentée à la Section 3 : Modalités de mise en œuvre.

Tout pays souhaitant utiliser une modalité de paiement en fonction des résultats devrait en discuter avec son équipe de pays du Fonds mondial.

Les candidats sont priés de remplir le tableau comme suit et de préciser comment l'exactitude et la fiabilité des résultats déclarés seront assurées :

Colonne	Éléments à renseigner
Indicateur de performance ou jalon	Énumérer le ou les indicateurs proposés qui seront directement liés à la définition des paiements. Dans la mesure du possible, les indicateurs doivent être sélectionnés parmi les indicateurs de base du cadre modulaire du Fonds mondial .
Cible	Indiquer l'objectif proposé, par année, et en précisant la valeur de référence. Ces valeurs doivent correspondre à celles figurant dans le cadre de performance.
Justification du choix de l'indicateur ou du jalon	Décrire l'analyse ou le raisonnement qui explique la priorisation de chaque indicateur ou jalon. Le candidat est fortement encouragé à citer des documents clés (p. ex. le tableau des lacunes programmatiques ou le plan stratégique national) pour étayer sa justification.
Montant sollicité	Indiquer le montant de décaissement associé à chaque indicateur dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). S'assurer que les montants correspondent à ceux indiqués sous Paiement en fonction des résultats dans le document type de budget et à ceux indiqués dans le cadre de performance.
Résultats attendus	Énumérer les effets des interventions sur les populations, et/ou les principaux obstacles, et/ou les systèmes communautaires et de santé, et/ou les zones géographiques.

Élément

Détails

- Préciser comment l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués seront garanties.

Si aucune modalité de paiement en fonction des résultats n'est utilisée, supprimer le tableau et indiquer « Aucune modalité de paiement en fonction des résultats utilisée ».

Question 1.2 : Justification : Résumer le contexte et les tendances épidémiologiques, les systèmes de santé et les besoins communautaires pertinents qui justifient la présente demande.

Longueur recommandée : 5 pages (et jusqu'à 5 pages additionnelles par composante si des compléments d'information sont demandés)

La réponse à cette question doit être abordée au niveau du module et de l'intervention.

Pour étayer leur justification, les candidats doivent faire référence aux documents clés, tels que le(s) tableau(x) des lacunes programmatiques, les plans stratégiques nationaux ou l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS.

Ils doivent aussi référencer tout autre document (analyses, exercices d'établissement des priorités, etc.) qui soutient les réponses aux questions suivantes, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre au dossier de candidature.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Incidence de la pandémie de COVID-19 et toute autre urgence des systèmes de santé respectifs.	<ul style="list-style-type: none">○ Si les plans d'intervention d'urgence ont détourné les ressources des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme : décrire à quel point.○ Prendre en compte tout événement lié aux changements environnementaux ou climatiques qui ont eu une incidence sur les systèmes de santé.
<ul style="list-style-type: none">○ Changements au paysage de financement du secteur de la santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer les principaux changements au financement de source nationale ou externe. Si cette information est fournie à la section 2.2 Pérennité, financement national et mobilisation des ressources, énumérer les principaux changements et faire référence à cette section.
<ul style="list-style-type: none">○ Changements ou ajouts à l'information sur l'accès équitable aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les changements sociaux, politiques et environnementaux, et ceux relatifs aux droits humains et au contexte juridique ayant une incidence sur l'accès aux services (p. ex. une augmentation du nombre de signalements de violence ou d'autres violations des droits humains contre les populations clés, ou les réformes politiques ou juridiques proposées).○ Prendre en compte les changements qui touchent disproportionnellement les populations clés et vulnérables ou les personnes d'un certain genre.○ Prendre en compte les changements qui ont une incidence sur des groupes d'âge spécifiques, comme les enfants, les adolescentes et les jeunes femmes.○ Prendre en compte l'élargissement de l'accès aux services au moyen de plateformes de santé publiques, privées (à but lucratif ou non lucratif) ou communautaires, notamment au moyen de la formation et la prestation de services en ligne.
<ul style="list-style-type: none">○ Pour les demandes de financement comportant des modules sur le VIH : Données récentes sur l'objectif 95-95-95.	<ul style="list-style-type: none">○ Liste de données en nombres absolus et en pourcentages, et données ventilées par populations clés et vulnérables, par genre et par âge.
<ul style="list-style-type: none">○ Pour les demandes de financement comportant des modules sur la tuberculose : Fournir une analyse en cascade incluant le taux d'incidence estimé, le taux de cas signalés, le taux de cas traités et le taux de cas rétablis ou terminés.	<ul style="list-style-type: none">○ Fournir de l'information sur les différentes formes de tuberculose, y compris les variantes pharmacosensibles et pharmacorésistantes, en se concentrant sur les populations clés et vulnérables.○ Indiquer tout changement au contexte depuis la plus récente évaluation du Département Communautés, Droits et Genre ou portant sur la stigmatisation liée à la tuberculose.
<ul style="list-style-type: none">○ Pour les demandes de financement conjointes pour la lutte contre la tuberculose et le VIH : Fournir des données sur les activités collaboratives relatives à la tuberculose ou au VIH.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les activités de coordination ou d'intégration de la prestation de services ou de politiques en matière de tuberculose ou de VIH (p. ex. traitement préventif de la tuberculose, dépistage, traitements antirétroviraux).

Question 1.3 : Exigences de centrage de la demande : Décrire en quoi la demande de financement est conforme aux exigences de centrage de la demande énoncées dans la lettre d'allocation.

Longueur recommandée : 0,5 page

L'objectif, pour répondre à cette question, est de montrer comment les investissements du Fonds mondial suggérés sont stratégiquement axés sur les interventions les plus pertinentes et efficaces selon le contexte du pays. Ces exigences de centrage de la demande varieront en fonction du niveau de revenus du pays. Les exigences spécifiques au candidat sont indiquées dans la lettre d'allocation.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Décrire comment les interventions choisies satisfont aux exigences de centrage de la demande communiquées dans la lettre d'allocation.	○ Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement ²⁵ pour obtenir la description des exigences de centrage de la demande.

Fonds de contrepartie

Question 1.4.A : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire en quoi l'intégration des fonds de contrepartie accentuera les retombées et améliorera le résultat attendu de l'allocation dans le domaine pertinent aux fonds de contrepartie.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Le Fonds mondial peut avoir recours à une source de financement à effet catalyseur fournissant des « fonds de contrepartie » en vue d'inciter un sous-ensemble de pays à aligner leurs allocations sur des priorités stratégiques qui sont essentielles pour renforcer l'impact, atteindre les objectifs globaux et harmoniser les efforts avec la stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028.

Seuls les candidats admissibles dont la lettre d'allocation confirme que des fonds de contrepartie leur ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025 sont tenus de répondre. Si aucun fonds de contrepartie n'a été alloué pour la période d'allocation 2023-2025, simplement indiquer « aucun fonds de contrepartie n'a été alloué » dans la réponse.

Pour en savoir plus sur les fonds de contrepartie, consulter la Note d'orientation sur les fonds de contrepartie (à venir).

Pour chaque domaine prioritaire des fonds de contrepartie lié à une composante présentée dans la présente demande de financement, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Décrire comment les fonds de contrepartie accentueront les retombées et amélioreront les résultats attendus de l'allocation pour le domaine prioritaire.	○ Indiquer l'orientation proposée de ces fonds.
○ Comment le financement supplémentaire permet	

²⁵ Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement : https://www.theglobalfund.org/media/6677/core_sustainabilityandtransition_guidancenote_fr.pdf

d'obtenir des fonds supplémentaires auprès d'autres sources ou d'intensifier des interventions innovantes déjà en place, le cas échéant.

- **Si des fonds de contrepartie ont été reçus dans la période précédente**, décrire les retombées de ces investissements.

Question 1.4.B : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire la façon dont les conditions programmatiques et d'accès ont été remplies.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Pour chaque domaine prioritaire énoncé dans la lettre d'allocation, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
---------	---------

- Le cas échéant, comment les conditions programmatiques ont été remplies.
- Le cas échéant, comment les conditions d'accès ont été remplies.

Section 2. Maximiser l'impact

L'objectif de cette section est de soutenir les programmes du pays conçus pour atteindre les buts et objectifs tant nationaux que mondiaux. Les questions sont alignées sur la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#), comme mentionné dans les [critères d'examen](#) du Comité technique d'examen des propositions. Les candidats sont encouragés à consulter les critères d'examen lors de la conception de leurs programmes afin de s'assurer que leurs demandes de financement au Fonds mondial sont stratégiquement alignées.

Les candidats sont tenus de décrire le programme général tout en soulignant les interventions faisant l'objet d'une demande de financement par le Fonds mondial, comme décrit à la section 1. Pour remplir cette section, les candidats doivent faire référence aux modules et interventions numérotés de la question 1.1, le cas échéant.

Question 2.1 : Atteindre les objectifs nationaux et mondiaux : Décrire en quoi la demande de financement hiérarchisée contribue aux objectifs suivants : 1) mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme ; et/ou 2) renforcer l'intégration des systèmes communautaires et de santé ; et/ou 3) faire progresser l'équité en matière de santé, l'égalité de genre et les droits humains ; et/ou 4) soutenir la préparation aux pandémies. Aborder seulement les domaines d'intervention énoncés dans la lettre d'allocation ou convenus autrement par le Fonds mondial.

Longueur recommandée : 2 pages

Les candidats qui s'appuient sur la démarche adaptée aux portefeuilles ciblés sont priés d'indiquer sommairement comment leur demande respecte les objectifs de la [stratégie du Fonds mondial pour la](#)

[période 2023-2028](#). Même si toutes les demandes de financement pour les portefeuilles ciblés devraient être axées sur la pérennité, il n'est pas attendu que les pays parviennent à faire progresser tous les domaines de la stratégie dans la portée limitée de l'investissement.

Avant de répondre à la question, les candidats doivent mesurer la correspondance entre les **programmes** pour lesquels l'appui du Fonds mondial est demandé d'une part et la stratégie d'autre part. On ne demande pas aux candidats de mesurer cette correspondance au regard de la durabilité, qui sera abordée à la question 2.2.A.

Éléments à considérer

Détails

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">○ En quoi les programmes contribuent-ils à mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme ?○ En quoi les programmes contribuent-ils à renforcer l'intégration des systèmes de santé et des systèmes communautaires ? | <ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les inégalités et les obstacles liés au genre dans le contexte du pays, les raisons pour lesquelles ils existent et leur incidence sur les résultats en matière de santé. Si vous disposez d'une évaluation de genre récente pour chaque composante de la demande de financement, indiquer comment ces apprentissages ont été intégrés dans la conception du programme.○ Prendre en compte la manière dont le genre recoupe d'autres obstacles comme l'âge, le lieu de résidence, la race ou l'origine ethnique, la profession, le genre ou le sexe, la religion, l'éducation, le statut socioéconomique et le capital social.○ Prendre en compte les obstacles liés aux droits humains, notamment la stigmatisation, la discrimination et la violence à l'égard des populations clés et vulnérables. Si vous disposez d'une évaluation récente sur les droits humains, indiquer comment ces apprentissages ont été intégrés dans la conception du programme.○ Prendre en compte les contextes juridiques et politiques actuels.○ Prendre en compte les obstacles liés à l'âge, y compris le manque d'accès indépendant à des services de lutte contre le VIH ou liés aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive.○ Consulter les Notes d'information techniques pour obtenir des exemples d'obstacles liés aux droits humains et au genre. |
| <ul style="list-style-type: none">○ En quoi les programmes contribuent-ils à l'avancement de l'équité en matière de santé, de l'égalité de genre et des droits humains ? | <ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les obstacles liés à l'âge, y compris le manque d'accès indépendant à des services de lutte contre le VIH ou liés aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive.○ Consulter les Notes d'information techniques pour obtenir des exemples d'obstacles liés aux droits humains et au genre. |
| <ul style="list-style-type: none">○ En quoi les programmes contribuent-ils à la préparation aux pandémies ? | <ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte comment les programmes proposés renforcent les capacités indispensables à la riposte aux épidémies de maladies infectieuses, ainsi que leur détection et leur prévention.○ Prendre en compte comment les investissements proposés pour la préparation aux pandémies complètent les |

investissements dans le renforcement des systèmes communautaires et de santé.

On demande aux candidats, après qu'ils ont examiné l'adéquation stratégique du programme, d'en donner deux ou trois exemples probants. Les réponses des candidats doivent porter exclusivement sur les parties des **programmes** nationaux à l'intérieur du domaine d'intervention indiqué dans la lettre d'allocation, à moins d'entente à l'effet du contraire entre le candidat et le Fonds mondial.

Par exemple, si le domaine d'intervention de la demande de financement est la prévention auprès des populations clés et vulnérables, alors la question liée aux impacts environnementaux ne devrait porter que sur la partie du programme axée sur la prévention auprès des populations clés et vulnérables, même si le Fonds mondial ne finance qu'une partie de ce programme. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'inclure les impacts environnementaux en lien avec les interventions visant la population générale.

Veuillez décrire :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Les principales façons dont le programme proposé est aligné sur la stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer en quoi les programmes contribuent à mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme.○ Démontrer avec des exemples probants en quoi le programme : renforce l'intégration des systèmes de santé et des systèmes communautaires ; et/ou contribue à l'avancement de l'équité en matière de santé, à l'égalité de genre et aux droits humains ; et/ou contribue à la préparation aux pandémies. Fournir seulement deux ou trois exemples pour l'ensemble des domaines d'intervention. Les candidats n'ont pas à fournir de réponse pour chaque domaine.○ Ne pas inclure d'éléments sur la pérennité en répondant à cette question. L'aspect de la pérennité est abordé à la question suivante.
<ul style="list-style-type: none">○ Mesures à prendre pour atténuer les conséquences environnementales potentielles des programmes.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer toute évaluation existante ou prévue de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques.○ Décrire les efforts d'atténuation (quelle que soit la source de financement) et expliquer comment les investissements compléteront les efforts existants ou prévus.○ Indiquer les investissements dans les systèmes de gestion des déchets. Si le financement n'est pas demandé pour assurer la gestion des déchets, décrire les systèmes de gestion déjà en place.○ Indiquer comment les investissements permettent d'adopter et/ou d'encourager la logistique inverse, l'approvisionnement écologique, le recyclage et la reprise des produits en fin de vie.○ Le candidat doit se reporter à la Note d'information technique pour une gestion durable des déchets médicaux.²⁶

²⁶ Note d'information technique pour une gestion durable des déchets médicaux - https://www.theglobalfund.org/media/9485/core_healthcarewastemanagement_technicalbrief_fr.pdf

Pérennité, financement national et mobilisation des ressources

Pérennité

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)²⁷ et de sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial encourage fortement les pays à relever et à corriger les principaux obstacles à la pérennité ainsi qu'à améliorer le financement national de la santé et des interventions de riposte nationale. Ces stratégies sont essentielles à l'obtention d'un impact programmatique et au maintien des avancées réalisées avec le soutien du Fonds mondial.

La présente section de la demande de financement porte spécifiquement sur la définition des principaux obstacles à la pérennité nuisant aux projets de riposte nationale et sur la description des mesures prises pour corriger et atténuer ces obstacles. Elle aborde aussi les tendances générales du financement des ripostes nationales contre les maladies, et la manière dont le pays tire parti du mécanisme de cofinancement du Fonds mondial.

Pour répondre aux questions ci-dessous, le candidat doit se reporter à la section sur le financement national dans la lettre d'allocation, à la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#), à la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#), aux tableaux du paysage de financement et tableaux de lacunes programmatiques dûment remplis, aux plans stratégiques nationaux (coûts y compris) et aux autres documents nationaux pertinents, tels que des stratégies de financement du secteur de la santé, des plans de pérennité et/ou un plan de travail en vue de la transition, le cas échéant. Si l'information se trouve dans des documents du pays, le candidat peut indiquer les sections précises des documents fournis au lieu d'en fournir une description dans le texte.

Question 2.2.A : Souligner brièvement les réalisations et obstacles notables liés à la pérennité de la riposte nationale. Décrire les efforts qui seront déployés pour surmonter ces obstacles grâce à la demande de financement, les efforts pour renforcer le financement du secteur de la santé ou d'autres projets planifiés par le pays.

Longueur recommandée : 0,5 page

En répondant à cette question, le candidat doit tenir compte non seulement de la façon dont la demande de financement permet de surmonter ces difficultés, mais aussi de la façon dont les réformes de financement de la santé et autres projets prévus par le pays corrigent ces problèmes.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Principaux obstacles liés à la pérennité ; mesures prises et mesures prévues pour y remédier.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les différentes dimensions de la pérennité, notamment :<ul style="list-style-type: none">▪ les finances ;▪ les programmes ;▪ les systèmes de santé et communautaires ;▪ la gouvernance.○ Indiquer si les différents obstacles sont visés par la demande de financement, par le financement à effet catalyseur du Fonds mondial ou par d'autres initiatives entreprises par le pays.○ Pour en savoir plus, consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement du Fonds mondial, qui décrit une grande variété d'obstacles à la

²⁷ Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement - https://www.theglobalfund.org/media/4223/bm35_04-sustainabilitytransitionandcofinancing_policy_fr.pdf

pérennité de la riposte nationale et peut orienter les réponses à cette question.

- Obstacles à la pérennité des programmes et des services de santé financés principalement par des sources externes (dont le Fonds mondial) et mesures prises et prévues pour y remédier.
- Prendre en compte les difficultés des organisations communautaires et dirigées par la communauté qui dépendent souvent fortement d'un financement externe. Le cas échéant, décrire le cadre juridique porteur lié au financement public et à l'établissement de contrats (souvent appelés « contractualisation sociale ») pour la prestation de services fournis par des organisations communautaires et dirigées par la communauté et de la société civile et destinés notamment aux populations clés et vulnérables.
- Fournir une analyse de toute dépendance particulière au financement du Fonds mondial pour des interventions clés, en particulier celles qui sont essentielles à l'impact de la riposte nationale, en tenant compte des contextes programmatique et épidémiologique.
- Réformes du financement de la santé et initiatives visant à renforcer le financement global de la santé et de la riposte nationale.
- Quelques exemples :
 - réformes du financement de la santé, notamment pour soutenir une mobilisation croissante des ressources, la mise en commun des ressources et l'achat stratégique de services et produits de santé ;
 - élaboration de stratégies de financement de la santé ou mise en œuvre de stratégies existantes ;
 - efforts visant à concrétiser et à financer la couverture sanitaire universelle, y compris ceux visant à éliminer les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé ;
 - analyse des difficultés liées à la pérennité financière et à la transition ;
 - autres efforts déployés pour consolider la pérennité financière.
- Indiquer les contributions existantes d'autres partenaires pour soutenir les initiatives et réformes du financement de la santé.
- Expliquer en quoi la demande de financement appuie les initiatives et réformes du secteur de la santé prévues ou en cours, le cas échéant.
- Changements dans le financement national ou externe.
- Indiquer l'ajout ou le retrait de tout donateur important ou une augmentation ou diminution importante du financement national.
- Indiquer tout récent gain providentiel (p. ex. pétrole, exploitation minière) et/ou les répercussions externes sur l'économie.
- Autres difficultés ayant une incidence sur la disponibilité du financement et la pérennité de la riposte nationale.
- Décrire toute autre difficulté (non abordée ci-dessus) qui pourrait avoir une incidence sur le financement disponible et la pérennité de la riposte nationale.

Cofinancement

Cette section explique spécifiquement comment et dans quelle mesure le pays a honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022, et comment il augmentera le financement national et le cofinancement de la riposte nationale et des systèmes de santé au cours de la période

d'allocation 2023-2025. En évaluant les questions ci-dessous et en y répondant, le pays doit prendre en considération les exigences de cofinancement du Fonds mondial telles que décrites dans la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#), et se référer à la section sur le financement national de la lettre d'allocation.²⁸

Il est essentiel d'inclure les renseignements complémentaires aux questions suivantes dans la demande de financement, y compris les sources des données liées au financement des systèmes de santé, des ripostes nationales et des engagements de cofinancement. Les candidats sont aussi encouragés à joindre des lettres d'engagement si celles-ci sont déjà disponibles, même si elles ne sont pas exigées avant l'établissement de la subvention.

Il est également important d'assurer la cohérence entre l'information de la demande de financement, le Tableau de paysage du financement et la lettre d'engagement officielle (si elle est présentée au moment de la demande de financement).

Question 2.2.B : Expliquer comment les engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022 ont été honorés. Mettre en évidence d'autres investissements nationaux dans les ripostes nationales et les domaines programmatiques particuliers appuyés par le cofinancement national. Si les engagements de cofinancement n'ont pas été pleinement respectés, expliquer pourquoi.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Tendances des dépenses publiques consacrées à la santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer globalement comment les dépenses publiques consacrées à la santé ont évolué au cours de la période d'allocation 2020-2022 par rapport à la période d'allocation 2017-2019, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé.○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a eu une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques consacrées à la santé.
<ul style="list-style-type: none">○ Augmentation des investissements nationaux en soutien à des projets de riposte nationale au cours de la période d'allocation 2020-2022.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer les investissements nationaux en soutien aux SRPS et aux projets de riposte nationale (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées).○ Indiquer si les investissements supplémentaires satisfont aux exigences de la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.○ Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans le tableau du paysage de financement et dans les lettres d'engagement.
<ul style="list-style-type: none">○ Domaines programmatiques particuliers appuyés par le cofinancement national et augmentation des	<ul style="list-style-type: none">○ Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement.

²⁸ Les rapports du PEPFAR sur l'alignement des ressources pour le VIH doivent également être consultés lors de la préparation de cette section pour les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Birmanie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, El Salvador, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kazakhstan, Kenya, Laos, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDC, République dominicaine, République kirghize, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Ukraine, Vietnam, Zambie, Zimbabwe. Veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds pour accéder à ce document.

investissements du pays dans ces domaines au fil du temps.

- **Si le candidat a accepté de financer des interventions programmatiques ou activités particulières dans le cadre de ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022** : préciser lesdits engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés.
- Dans certains cas, le Fonds mondial et les pays ont convenu de certaines activités très spécifiques qui seront financées dans le cadre d'engagements de cofinancement. Si c'est le cas pour la présente demande, détailler ces engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés.
- **Si le pays n'a pas entièrement honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022** : expliquer pourquoi.
- Justifier le fait que le pays n'a pas honoré ses engagements de cofinancement et préciser toute mesure prévue pour lever ces obstacles lors de la prochaine période d'allocation.

Question 2.2.C : Décrire comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025. Indiquer l'orientation des investissements nationaux supplémentaires dans les domaines programmatiques particuliers. Décrire les mesures prévues pour combler les déficits de financement restants provenant des ressources nationales ou autres. Décrire de quelle manière les engagements de cofinancement feront l'objet d'un suivi et de rapports.

Longueur recommandée : 1 page

Résumer les éléments suivants :

Élément

Détails

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ Dépenses publiques prévues pour la santé. | <ul style="list-style-type: none">○ Expliquer globalement comment évolueront les dépenses publiques consacrées à la santé au cours de la période d'allocation 2023-2025 par rapport à la période d'allocation 2020-2022, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé.○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques prévues pour la santé. |
| <ul style="list-style-type: none">○ Augmentation du cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025, engagement financier global et montants supplémentaires destinés à être investis dans les SRPS et les projets de riposte nationale. | <ul style="list-style-type: none">○ Expliquer sommairement comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025 (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées).○ Indiquer si les engagements supplémentaires satisfont aux exigences de la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.○ Si les engagements ne sont pas suffisamment conformes à la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement, expliquer pourquoi.○ Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans le tableau du paysage de financement. |

- Domaines programmatiques à soutenir par le cofinancement.
 - Assurer la cohérence des informations avec celles de la ou les lettres d'engagement du pays, si déposée(s) en même temps que la demande de financement.
 - Fournir une vue d'ensemble des besoins de financement pour le plan stratégique national et les principaux facteurs de coûts.
 - Indiquer les principales interventions du plan stratégique national qui seront soutenues par le cofinancement.
 - Assurer la cohérence avec l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement.
 - Assurer la cohérence avec l'analyse de la couverture des interventions du tableau des lacunes programmatiques.
 - Assurer la cohérence des informations avec celles de la ou les lettres d'engagement du pays, si déposée(s) en même temps que la demande de financement.
- Déficits de financement restants pour les principaux axes programmatiques, le cas échéant.
 - Décrire le financement disponible et les déficits pour les principaux axes programmatiques.
 - Assurer la cohérence de l'information avec celle du tableau du paysage de financement, notamment le déficit général et le détail des déficits de financement.
- Mesures prévues pour cibler des ressources nationales ou des gains d'efficacité afin de réduire les déficits de financement pour la période d'allocation 2023-2025.
 - Décrire les actions prévues pour cibler des ressources nationales supplémentaires ou d'autres sources de financement.
- Suivi et communication des engagements de cofinancement.
 - Décrire les mesures de suivi et de communication au Fonds mondial des engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2023-2025.
 - Si une lettre d'engagement est jointe à la demande de financement, elle doit indiquer les mesures de vérification et de communication des engagements.
- Façon dont la demande de financement contribue à une production et une utilisation améliorée de données de qualité sur le financement du secteur de la santé.
 - Le cas échéant, décrire comment la demande de financement contribue à renforcer les systèmes de gestion des finances publiques et/ou l'institutionnalisation de mécanismes de suivi des dépenses.
- Façon dont la demande de financement soutient les dépenses nationales pour des produits de santé utilisés pour la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, et pour des investissements dans des systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement.
 - Décrire les systèmes de suivi de ces dépenses.

Question 2.2.D : Le cas échéant, décrire les modalités spécifiques concernant les méthodes de financement innovant liées à la présente demande de financement et/ou aux ripostes nationales, en traitant particulièrement du financement mixte, des investissements conjoints et de l'initiative Debt2Health.

Longueur recommandée : 0,5 page

Pour en savoir plus sur les méthodes de financement innovant, consulter la section correspondante de la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#).

Citer dans cette section tout document décrivant les méthodes de financement innovant, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre à la demande.

Le Fonds mondial encourage les investissements par l'entremise de plateformes conjointes en vue de traiter les domaines hautement prioritaires aux niveaux national ou sous-régional. Ces investissements conjoints mettent à profit les capacités d'autres institutions ainsi que des financements supplémentaires qui permettent d'optimiser l'impact dans la lutte contre les maladies, de mettre en place la couverture sanitaire universelle et d'assurer la pérennité du système de santé.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Tout effort pour utiliser des modalités de financement innovant décrites précisément dans la stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028.○ Méthode de financement innovant.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les modalités de financement mixte ou conjoint et l'initiative Debt2Health.○ Notamment :<ul style="list-style-type: none">▪ les buts et objectifs spécifiques ;▪ la structure ;▪ les partenaires concernés ;▪ les montants ;▪ les délais ;▪ les modalités d'utilisation ;▪ la cohérence avec la demande de financement et les ripostes nationales.

Si aucune méthode de financement innovant n'a été utilisée, indiquer « Aucune méthode de financement innovant utilisée ».

Section 3. Mise en œuvre

Dans cette section, les candidats doivent décrire comment les programmes seront efficacement mis en œuvre et centrés sur les communautés, et comment ils limiteront les risques pour les programmes et les populations.

Les questions sont alignées sur les [critères d'examen](#) du Comité technique d'examen des propositions. Les candidats sont encouragés à consulter ces critères lors de la conception de leurs programmes afin de s'assurer que leurs demandes de financement au Fonds mondial sont stratégiquement orientées.

Si une modalité de paiement en fonction des résultats est incluse dans la demande de financement, indiquer, dans l'une des réponses aux questions, les modalités de mise en œuvre et les risques concernant le paiement (le cas échéant).

Modalités de mise en œuvre

Question 3.1 : Décrire les modifications apportées aux modalités de mise en œuvre qui maximiseront l'efficacité de la mise en œuvre et optimiseront l'efficience.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Récipiendaires principaux proposés par le candidat.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer si les récipiendaires principaux sont maintenus ou s'il s'agit de nouveaux acteurs de mise en œuvre.○ Pour les demandes de financement qui comportent une composante SRPS : Indiquer les récipiendaires principaux qui mettront en œuvre les investissements SRPS.
<ul style="list-style-type: none">○ Tout changement prévu aux modalités de mise en œuvre de la subvention en cours pour maximiser l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte tout changement à la portée géographique ou à l'échelle du programme, de même que les méthodes pour distribuer efficacement les ressources à l'échelle infranationale.○ Décrire tout changement apporté pour combler les lacunes des performances antérieures.
<ul style="list-style-type: none">○ Renforcement des liens entre les secteurs public, communautaire et privés à but lucratif et non lucratif.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer le rôle des fournisseurs privés dans les modalités de mise en œuvre.○ Décrire comment les obstacles quant aux coûts, à la qualité et à la communication des données seront surmontés (tel que décrit dans la Note d'information technique sur l'implication du secteur privé²⁹ et la Note d'information technique sur l'optimisation des ressources).○ Mettre en lumière les liens entre les services offerts par les établissements et ceux offerts par la communauté.
<ul style="list-style-type: none">○ Décrire les efforts pour fournir des biens et services au coût le plus bas à long terme et pour obtenir des gains d'efficacité.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les efforts pour s'assurer que les ressources sont du bon type et de bonne qualité et qu'elles sont acquises au coût le plus bas à long terme.○ Prendre en compte les mesures permettant de réaliser des économies, telles que l'intégration, les économies d'échelle et la simplification des modalités de mise en œuvre.○ Décrire les efforts pour réduire les coûts de gestion du programme.○ Décrire les efforts pour réduire au maximum les risques fiduciaires et renforcer l'économie par l'exploitation ou le renforcement des processus de gestion des achats et des finances.
<ul style="list-style-type: none">○ Si une entité locale n'est pas proposée comme récipiendaire principal : Expliquer les mesures que prendront les organisations non gouvernementales ou les autres entités pour garantir le transfert des compétences requises aux	<ul style="list-style-type: none">○ Fournir un échéancier, le cas échéant.

²⁹ Note d'information technique sur l'implication du secteur privé - https://www.theglobalfund.org/media/12511/ps_private-sector-engagement-technical_brief_fr.pdf

institutions gouvernementales
ou non gouvernementales
locales.

Cette section doit être complétée avec la cartographie des modalités de mise en œuvre, comme il est indiqué dans le document [Instructions concernant la schématisation des modalités de mise en œuvre](#).³⁰

Question 3.2 : Décrire le rôle que joueront les organismes communautaires dans la mise en œuvre des programmes appuyés par le Fonds mondial.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Rôle des organisations communautaires et dirigées par la communauté dans les modalités de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none">○ Consulter la Note d'information technique sur le renforcement des systèmes communautaires³¹ pour en savoir plus sur les organisations communautaires et dirigées par la communauté.○ Comparer les avantages financiers et les coûts de faire appel ou non aux organisations communautaires et dirigées par la communauté plutôt qu'à d'autres parties prenantes.○ Si une stratégie relative à des systèmes communautaires et dirigés par la communauté est en place : fournir une référence ici et l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes.
<ul style="list-style-type: none">○ Actions menées pour lever les obstacles qui limitent l'inclusion des organisations communautaires et dirigées par la communauté dans la mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer toute activité gouvernementale pour permettre ou faciliter la collaboration avec les organisations communautaires et dirigées par la communauté, les organisations de la société civile et les entités de mise en œuvre non gouvernementales.○ Indiquer les principales lacunes des systèmes ou les principaux obstacles au rôle des organisations dirigées par la communauté dans la mise en œuvre et décrire comment la demande de financement comble ces lacunes ou lève ces obstacles (qu'ils soient politiques, juridiques, financiers, liés à la capacité, etc.).○ Indiquer les lacunes ou obstacles liés à la contractualisation sociale, au suivi de programmes et au dialogue à portée politique. Décrire tout effort pour renforcer les capacités et assurer la pérennité.

³⁰ Instructions concernant la schématisation des modalités de mise en œuvre - https://www.theglobalfund.org/media/7023/fundingmodel_implementationmapping_guidelines_fr.pdf

³¹ Note d'information technique sur le renforcement des systèmes communautaires - https://www.theglobalfund.org/media/6904/core_communitysystems_technicalbrief_fr.pdf

Annexe 1 : Transition en vue de s'affranchir du financement du Fonds mondial

Cette annexe est axée sur la façon dont le candidat maintiendra la couverture des services et pérennisera les acquis dans la lutte contre les maladies (y compris la prestation de services aux populations clés et vulnérables), à mesure que le pays s'oriente vers le financement et la mise en œuvre complets de ces composantes en s'affranchissant du soutien du Fonds mondial. Cette section appelle à une analyse détaillée des aspects liés à la transition de la demande de financement. Les candidats devront y décrire les activités du plan de travail de transition qui seront financées par cette demande. Cette démarche est requise pour les pays qui reçoivent un financement de transition ou qui utilisent le plan de travail de transition comme fondement de leur demande.

Longueur recommandée de l'annexe : 4 pages

Question A. Le cas échéant, fournir une mise à jour sur les mesures établies dans le cadre du plan de travail de transition au cours de la période d'allocation 2020-2022.

Question B. Expliquer en quoi la demande de financement aide à conclure la pleine transition du pays vers le financement national.

Les candidats doivent énumérer et décrire les activités spécifiques prévues dans le plan de travail de transition (ou équivalent) qui seront couvertes par la demande de financement. Bien que le contenu de la demande de financement de transition dépendra en grande partie du contexte national et régional, celle-ci pourra inclure les éléments suivants :

- des activités favorisant la pérennisation et la transition de services à destination des populations clés et vulnérables, efficaces et fondés sur des données probantes ;
- des activités permettant ou renforçant le financement public des acteurs non étatiques, en particulier des organisations communautaires et de la société civile (par exemple, des mécanismes de contractualisation sociale) ;
- des activités visant à garantir le recueil de données programmatiques et financières solides à l'appui de la planification et du suivi des programmes (par exemple, renforcement des capacités en matière de collecte et d'analyse de données, renforcement des systèmes d'information sanitaire nationaux et des systèmes de surveillance) ;
- des activités visant à renforcer l'achat efficace de produits de santé de qualité au moyen des ressources nationales ou à renforcer les processus d'achat ;
- des activités destinées à renforcer la viabilité financière des programmes soutenus par le Fonds mondial (par exemple, par la prise en charge des prestations de services dans le cadre des dispositifs nationaux d'assurance maladie) ;
- d'autres activités visant à résoudre les difficultés en matière de transition et de pérennité décrites dans le plan de travail de transition.

Si vous utilisez exclusivement une modalité de paiement en fonction des résultats, il n'est pas nécessaire de répondre aux questions suivantes :

Question C. Décrire les activités spécifiques prévues dans le plan de travail de transition (ou équivalent) qui seront subventionnées au moyen de la présente demande de financement, et expliquer en quoi elles favoriseront la transition du pays vers une gestion et un financement nationaux complets de sa riposte aux maladies.

Les candidats doivent énumérer les activités et difficultés répertoriées dans le plan de travail de transition qui seront financées par le Fonds mondial, et préciser la source du financement de ces activités à l'avenir.

Les candidats doivent également énumérer toutes les difficultés prévisibles qui pourraient entraver le bon déroulement de la transition et expliquer comment ils entendent les résoudre.

Question D. Si la présente demande de financement comprend des activités de prestation de services ou d'autres frais récurrents, expliquer comment ces activités seront entièrement financées au moyen de ressources nationales ou prises en charge ou intégrées par les autorités nationales pendant la période de mise en œuvre de la subvention. Si ces activités ou frais récurrents ne sont plus nécessaires, expliquer pourquoi.

Les candidats doivent expliquer comment les activités de prestation de services (incluant les ressources humaines pour la santé, l'achat des produits de santé et autres frais récurrents) seront couvertes par les ressources nationales ou prises en charge par les autorités nationales avant la fin de la période du financement de transition. Il n'est généralement pas recommandé d'inclure les activités de prestation de services et/ou les frais récurrents dans les subventions en transition du financement du Fonds mondial. Toutefois, dans le cas où ces activités et les frais récurrents pertinents seraient inclus, le candidat doit expliquer comment ces activités seront progressivement couvertes au moyen des ressources nationales et entièrement prises en charge par les autorités nationales pendant la mise en œuvre de la subvention. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#).

Question E. Expliquer, le cas échéant, comment les principales fonctions restantes du programme au niveau du bénéficiaire principal ou de l'unité de gestion du programme seront gérées par des entités nationales à la fin de la période de mise en œuvre et comment elles seront financées. Les principales fonctions du programme peuvent comprendre la coordination du programme, les achats, le suivi et l'évaluation, le recrutement d'acteurs non étatiques, etc.

Afin de faciliter le bon déroulement du transfert de fonctions, les candidats doivent planifier le transfert des principales fonctions liées au programme à des entités gouvernementales et non gouvernementales nationales avant la fin de la période de mise en œuvre. Ces fonctions comprennent notamment la coordination des programmes, l'achat, le suivi et l'évaluation. Expliquer comment ces principales fonctions seront prises en charge par des entités nationales avant la fin de la période de mise en œuvre, et comment elles seront financées.

Annexe 2 : Liste de vérification des documents à envoyer

La liste de vérification suivante rappelle au candidat chacun des éléments clés à soumettre avec la demande de financement, en plus des exigences de dépôt et de liens vers d'autres ressources pertinentes à la démarche adaptée aux portefeuilles ciblés.

Documents examinés par le Comité technique d'examen des propositions

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
<input type="checkbox"/> Formulaire de demande de financement adaptée aux portefeuilles ciblés	Le formulaire de demande est utilisé pour proposer et justifier le financement demandé.	Le candidat est informé dans sa lettre d'allocation s'il doit utiliser le document type de la demande adaptée aux portefeuilles ciblés.	Le présent document fournit des instructions pour remplir le document type de la demande adaptée aux portefeuilles ciblés.	Des webinaires et des formations en ligne sur la demande adaptée aux portefeuilles ciblés seront offerts sur la plateforme iLearn.	L'équipe de pays remettra au candidat le document type de demande de financement en format Word. Des versions PDF sont disponibles sur le site Web du Fonds mondial à titre de référence.
<input type="checkbox"/> Cadre de performance	Le cadre de performance montre comment le candidat fera le suivi des résultats tout au long du programme financé par le Fonds mondial.	Le candidat est tenu de soumettre un cadre de performance avec chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le cadre de performance sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du cadre de performance est transmis par l'équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Budget détaillé	Le budget indique le coût des interventions prioritaires pour le financement.	Le candidat doit joindre un budget à chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le budget sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du budget est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
<input type="checkbox"/> Tableau des lacunes programmatiques	Le tableau des lacunes programmatiques vise à relever les principales lacunes en matière de couverture dans le pays pour chaque module ou intervention, et à analyser la façon dont ces lacunes peuvent être comblées par le Fonds mondial et d'autres formes d'appui.	Tous les candidats qui demandent le financement des services doivent soumettre ce document. Si aucune prestation de services n'est demandée, le candidat n'a pas à soumettre cette annexe. À la place, il peut utiliser le document type du cadre de performance et ne remplir que la section relative à la mesure du suivi dans le plan de travail.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans chaque document type. Le tableau des lacunes programmatiques concernant les agents de santé communautaires peut être utilisé pour les trois maladies et les SRPS.	Une formation en ligne sur le tableau des lacunes programmatiques sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes . Il existe des tableaux de déficits programmatiques distincts pour : <ul style="list-style-type: none"> • le paludisme. • la tuberculose. • le VIH. • la tuberculose/le VIH. • les agents de santé communautaire.
<input type="checkbox"/> Tableau du paysage de financement	Le tableau du paysage de financement fournit des informations financières sur le financement des stratégies nationales se rapportant à la lutte contre les maladies et aux systèmes de santé.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'équipe de pays du Fonds mondial et le spécialiste en financement de la santé assigné au pays.	Une formation en ligne sur le tableau du paysage de financement sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée	La demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée (PAAR) représente des modules et des interventions stratégiques	Une PAAR d'au moins un élément (comme l'intensification d'une activité) est requise pour chaque demande de financement. Des interventions déjà approuvées par le Comité technique d'examen des propositions peuvent donc être immédiatement intégrées dans une subvention lorsque des gains	Des instructions sont incluses dans le document type.		Propre à chaque candidat, le document type de la PAAR est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
	supplémentaires fondés sur des données probantes et chiffrés en vue d'investissements qui ne sont pas inclus dans le montant de l'allocation.	d'efficacité sont constatés pendant l'établissement de la subvention et sa mise en œuvre. Les candidats peuvent aussi déposer une demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée actualisée pendant la mise en œuvre de la subvention avec l'accord du Secrétariat du Fonds mondial, si cela est justifié par une évolution importante du contexte du pays, ou dans l'hypothèse réaliste où des fonds supplémentaires pourraient devenir disponibles.			
<input type="checkbox"/> Cartographie des modalités de mise en œuvre	La cartographie fournit une présentation visuelle des liens entre les financements, les organisations et les programmes visés par une subvention ou un groupe de subventions.	La cartographie est obligatoire si le programme se poursuit avec le même bénéficiaire principal (RP). En cas de changement de RP, une cartographie mise à jour peut être transmise lors de l'étape d'établissement de la subvention.	Les instructions sont disponibles ici .		
<input type="checkbox"/> Évaluation des questions de genre, si disponible	Cette évaluation est utilisée pour mesurer les progrès accomplis quant à la réalisation des objectifs d'égalité des genres dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Si une telle évaluation est disponible, le candidat doit soumettre une évaluation distincte par composante.			

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
<input type="checkbox"/> Évaluation des obstacles liés aux droits humains entravant l'accès aux services, si disponible	<p>Ce document sert à évaluer les programmes existants dans l'optique de lever les obstacles liés aux droits humains et d'élaborer des recommandations d'intensification pour s'attaquer globalement à l'ensemble des obstacles pour toutes les populations.</p>	<p>Si disponibles, des évaluations doivent être déposées pour les composantes du VIH, de la tuberculose et du VIH/tuberculose qui sont incluses dans la demande. Pour les composantes du paludisme, le candidat doit recourir à une évaluation qualitative, notamment à l'aide de l'outil Malaria Matchbox.</p>			
<input type="checkbox"/> Tableaux des données essentielles	<p>Le tableau des données essentielles est un fichier Excel regroupant des chiffres clés relatifs au contexte national et épidémiologique.</p> <p>Les candidats sont invités à valider les sections contenant des données préremplies et à fournir les renseignements supplémentaires, comme indiqué.</p>	<p>Tous les candidats sont tenus de valider les données existantes et de fournir de l'information complémentaire.</p>			<p>Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes.</p>

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
<input type="checkbox"/> Plans stratégiques nationaux	Les candidats doivent soumettre les plans stratégiques nationaux (PSN) pertinents.	<p>Dans leur demande, tous les candidats doivent inclure des plans spécifiques au secteur de la santé et à la maladie visée par le financement, y compris leurs coûts.</p> <p>Ils doivent aussi inclure tous les PSN pour la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, s'ils sont disponibles.</p> <p>Les candidats doivent inclure tous les examens à mi-parcours des PSN, s'ils sont disponibles.</p>			Les candidats intéressés par l'élaboration ou le renforcement de leurs plans stratégiques nationaux doivent prendre contact avec leur équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Documents sur le financement innovant		Seuls les candidats qui utilisent certains mécanismes de financement innovant doivent fournir ces documents.			
<input type="checkbox"/> Documents d'accompagnement relatifs à la pérennité et à la transition	<p>Les candidats qui s'affranchiront du financement du Fonds mondial doivent fournir des renseignements sur le renforcement de la pérennité de la riposte nationale ou sur la préparation du pays à cet affranchissement.</p> <p>Les candidats qui ne s'affranchiront pas du financement du Fonds mondial peuvent fournir ces renseignements, le cas échéant.</p>	<p>Les candidats qui s'affranchiront du financement du Fonds mondial devraient fournir des renseignements, d'après les données disponibles.</p> <p>Les candidats doivent inclure l'évaluation de l'état de préparation à la transition (si disponible), le plan de travail de transition, l'évaluation de la pérennité, le plan de pérennité, etc.</p> <p>Inclure tous les documents qui appuient les engagements du gouvernement à augmenter le</p>			

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
		financement de la santé et à assumer le coût des programmes. Inclure tous les documents qui démontrent les contributions du secteur privé, des ONG et des organisations confessionnelles au financement des systèmes de santé et communautaires.			
<input type="checkbox"/> Liste des abréviations et des annexes	Les candidats doivent dresser la liste de tous les documents mentionnés dans la demande de financement et clarifier les abréviations utilisées.	Indiquer si un document est une ressource clé ou s'il est inclus pour étayer un énoncé. Si des mises à jour du PSN sont prévues : préciser à quel moment elles auront lieu.			Les candidats peuvent joindre une liste des abréviations et des annexes dans le format de leur choix. Un document type optionnel est disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
<input type="checkbox"/> Annexe des priorités de financement des communautés et de la société civile	Les candidats doivent énumérer les 20 plus hautes priorités identifiées par les communautés lors du dialogue au niveau du pays et de l'élaboration de la demande de financement.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
<input type="checkbox"/> Évaluation des risques d'exploitation, de violence, d'atteintes et de harcèlement sexuels	Cette évaluation sert à cibler les risques d'exploitation, de violence, d'atteintes et de harcèlement sexuels et les mesures d'atténuation dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Elle est facultative pour chaque demande de financement.		Consulter la Note d'orientation sur la protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels ³² et le Code de conduite des bénéficiaires des ressources du Fonds mondial . ³³	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Description du dialogue au niveau du pays	Les candidats doivent décrire le processus transparent et documenté employé pour faire participer une grande variété de parties prenantes au processus de dialogue au niveau du pays duquel découle l'élaboration de la demande de financement.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.		Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale . ³⁴	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Approbation de la demande de financement par l'ICN	Les candidats doivent apporter la preuve que chaque membre de l'instance de coordination nationale a approuvé la	Le Fonds mondial demande à recevoir des preuves de l'approbation de la demande définitive de financement de la part de tous les membres de l'ICN, ou de leur(s) suppléant(s) désigné(s) en cas d'indisponibilité.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

³² Note d'orientation sur la protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels - https://www.theglobalfund.org/media/12432/ethics_protection-sexual-exploitation-abuse-harassment-guidance_note_fr.pdf

³³ Code de conduite des bénéficiaires des ressources du Fonds mondial - https://www.theglobalfund.org/media/6013/corporate_codeofconductforrecipients_policy_fr.pdf

³⁴ Directives concernant les critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale - https://www.theglobalfund.org/media/8861/fundingrequest_cmceligibilityrequirements1-2_guidance_fr.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
	demande de financement finale.	<p>Les membres de l'ICN (ou leurs suppléants délégués) qui n'ont pas pu signer la demande de financement peuvent envoyer un courriel de validation au Secrétariat de l'ICN, à soumettre au Fonds mondial en pièce jointe.</p> <p>Dans les cas où un membre de l'ICN ne souhaite pas approuver la demande de financement, il doit en informer par écrit le Fonds mondial à l'adresse suivante : AccessToFunding@theglobalfund.org. Il doit indiquer dans son message la raison pour laquelle il n'appuie pas la demande afin que le Fonds mondial puisse comprendre sa position. Dans ce cas, l'approbation par les suppléants respectifs ne serait pas acceptée.</p> <p>Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale³⁵ pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.</p>			

³⁵ Politique relative aux instances de coordination nationale - http://www.theglobalfund.org/media/7479/ccm_countrycoordinatingmechanism_policy_fr.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Disponibilité
<input type="checkbox"/> Déclaration de conformité de l'ICN	Les candidats doivent confirmer qu'ils répondent aux six critères d'admissibilité des instances de coordination nationale et aux exigences de centrage de la demande.	<p>La déclaration de conformité de l'ICN est obligatoire.</p> <p>Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.</p> <p>Le respect permanent des critères d'admissibilité tout au long de la mise en œuvre du programme est une des conditions pour accéder aux financements du Fonds mondial.</p>	Pour toute autre question, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.	Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale et la Politique relative aux instances de coordination nationale .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Autres documents qui appuient les exigences de cofinancement (y compris les lettres d'engagement)	Les candidats doivent montrer en quoi ils ont respecté les exigences de cofinancement pour la période d'allocation actuelle et comment ils comptent les respecter au cours de la prochaine période d'allocation. Les ministères de la Santé et des Finances doivent indiquer leur engagement officiel à atteindre des objectifs de cofinancement concrets et vérifiables.	Joindre tout document de cofinancement complémentaire qui ne soit pas exigé dans la demande de financement et le tableau du paysage de financement, notamment la lettre d'engagement, si elle est disponible au moment de déposer la demande.		Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement et le Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement .	Les candidats peuvent joindre les documents d'accompagnement dans le format de leur choix. Un document type optionnel pour le cofinancement est disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .